



Un communiqué nous est parvenu en début de soirée, ainsi rédigé, émanant de la Délégation de la Commission de l'Union européenne à Madagascar :

La Présidence de la République de Madagascar et la Délégation de l'Union européenne à Madagascar procéderont au lancement officiel du projet "*Ny Fanjakana ho an'ny daholobe*" (Nd  
Ir :  
sur une période de 6 ans) qui aura lieu le jeudi 21 mai 2015, à l'Hôtel Carlton (Toit de Tana), Anosy, à partir de 9h.

Doté d'un budget d'environ 51 milliards d'ariary, le projet "*Ny Fanjakana ho an'ny daholobe*" **veut renforcer l'efficacité et l'intégrité de l'administration publique pour améliorer la délivrance et la qualité des services publics**

Il contribuera à la stabilité et au développement inclusif du pays, à travers la redynamisation de l'administration publique pour un meilleur service public.

Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme de Renforcement de l'Efficacité de l'Administration (PREA) qui relève directement de la Présidence de la République, et dans le Plan National de Développement (PND)./.

**ANNEXE I**

de la décision de la Commission relative à la nature adéquate en faveur de la République de Madagascar à financer sur le mécanisme de transition du Fonds européen de développement

Document relatif à l'action - Contrat d'appui à la consolidation des services de l'Etat à Madagascar (appui budgétaire - State Building Contract - SBC)

1. IDENTIFICATION	
Intitulé/Numéro	MADAGASCAR - Contrat d'appui à la consolidation des services de l'Etat à Madagascar (appui budgétaire - State Building Contract - SBC) Numéro CRIS MG-FED/26457
Coût total	Montant total de la contribution du FED : 78 000 000 EUR au titre de l'appui budgétaire, dont - 65 000 000 EUR en 2014 (sous le mécanisme de transition du FED) - 13 000 000 EUR en 2015 (sous réserve de disponibilité des fonds)
Appui budgétaire	
Méthode d'assistance/mode de gestion et type de financement	Gestion directe Contrat d'appui à la consolidation de l'Etat
Type de code d'aide	A01 - appui budgétaire général
Code CAD	51010 - Appui

## L'efficacité de l'administration publique

La politique de cohésion de l'Union européenne investit dans le développement des capacités institutionnelles et la réforme des institutions au titre de l'objectif thématique 11\* (voir l'annexe 1 après la liste des 11 objectifs thématiques pour la période de financement 2014-2020) et de l'assistance technique prévue pour renforcer les capacités administratives de gestion des fonds.

Les priorités de l'UE pour 2014-2020, reposent sur 11 objets thématiques précis

1. Renforcement de la recherche, du développement technologique et de l'innovation	5. Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques	8. Promouvoir des emplois durables et de qualité, et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre
2. Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication	6. Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources	9. Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination
3. Renforcer la compétitivité des PME	7. Promouvoir le transport durable et améliorer les infrastructures de réseaux	10. Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
4. Favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de CO2	11. Renforcer l'efficacité de l'administration publique	



FIFIDIANANA KAOMINALY 2015

Mariko amin'ny loaran'ny vokatondro tandrifin'ny kandida ny salafinana

1	EMBLEME COULEUR		Normet Prehoms
2	EMBLEME COULEUR		Normet Prehoms
3	EMBLEME COULEUR		Normet Prehoms

... la ...

